



MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE (60240)

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 OCTOBRE 2018

Le vingt-trois octobre deux mille dix-huit à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents : Sylvain LE CHATTON, Jérôme LEROY, Franck LIGER, Janine COURTOIS, Stephen HOPKINS, Laurent DEREGNAUCOURT, Angélique HYRNIUKA, Fabienne MAHÉ, Chloé LE FEUR

Etaient absents : Laurent LAROCHE, Alexandre CHAPELON, Raphaël DECIUS, Benjamin VELLUET, Jérôme CORNU

Pouvoir : Alexandre CHAPELON a donné pouvoir à Stephen HOPKINS

Franck LIGER a été nommé secrétaire

oooooooooooo

La séance est ouverte à 20 h 07 sous la présidence de M. LE CHATTON Sylvain, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

oooooooooooo

ORDRE DU JOUR (session ordinaire)

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 septembre 2018.
- Modification des statuts de la CCVT suite à la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) – **délibération**
- Projet de fusion de la commune de Bachivillers et de Fresneaux-Montchevreuil – **délibération**
- Demande de subvention AFMTELETHON – **délibération**
- Repas des aînés – **délibération**

Débat sans délibération / Informations diverses :

- Projet de relais téléphonique ORANGE

oooooooooooo

➤ **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 septembre 2018**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 septembre 2018 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

➤ Modification des statuts de la CCVT suite à la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) – délibération

Les conseillers communautaires se sont réunis et ont voté les modifications de statuts de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle dans le cadre de la mise en place de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique).

Les communes membres de la CCVT doivent délibérer dans les trois mois afin que Monsieur le Préfet puisse prendre le nouvel arrêté de prise de compétences.

Après un résumé de la délibération approuvant le transfert de compétences, Sylvain LE CHATTON porte à la connaissance du conseil le rôle majeur de la C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote **6 POUR, 1 CONTRE, 3 ABSTENTIONS**, les nouveaux statuts de la CCVT avec la prise des compétences obligatoires correspondant au passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU).

➤ Projet de fusion de la commune de Bachivillers et de Fresneaux-Montchevreuil – délibération

Le Maire expose la délibération prise en conseil communautaire le 26 septembre dernier relative à la saisine du Préfet dans le cadre de la sortie de la Commune de Bachivillers de notre EPCI (CCVT) pour un rattachement à l'EPCI des Sablons.

Vu l'exposé du Maire,

Vu les échanges au sein du conseil municipal, pour les raisons suivantes :

- L'absence de concertation de la commune de Bachivillers avec la CCVT
- L'absence de dialogue avec les communes voisines membres du même RPI, directement impactées par une éventuelle fusion
- L'absence de solutions du règlement de l'encours de la dette portée par la commune de Bachivillers au titre des engagements collectifs et intercommunaux (plaine des sports, fibre optique, ...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis **DÉFAVORABLE**, au rattachement de la commune de Bachivillers à la Communauté de Communes des Sablons dans le cadre de son éventuelle fusion avec Fresneaux-Montchevreuil.

➤ Demande de subvention AFMTELETHON – délibération

La demande de subvention concerne l'année 2019, le Conseil l'étudiera au moment du vote du budget.

➤ Repas des aînés – délibération acceptée à l'unanimité

Dans le cadre de l'organisation du repas des aînés le 07 octobre 2018, les personnes accompagnantes sont redevables de la somme de 18 € pour les conjoint(e)s, 35 € par autre personne et 10 € par enfant pour la participation au repas.

- ✓ M LE CHATTON Sylvain : 48 €
- ✓ M LAHURE Jean-Claude : 18 €
- ✓ M LAROCHE Jean-Philippe : 18 €

Soit la somme totale de : 84 €

Les personnes concernées ont effectué le règlement par chèque à l'ordre du trésor public.

oooooooo

Débat sans délibération / Informations diverses

➤ **Projet de relais téléphonique ORANGE**

Orange nous a sollicités pour implanter un relais téléphonique. Ce type de relais pour téléphones mobiles ne portant efficacement qu'à environ 1,6 km, plusieurs lieux ont été envisagés par ORANGE, qui se concentrent sur les terrains appartenant à la commune.

Pour le moment, le terrain qui semble le plus approprié serait la parcelle située entre la salle des fêtes et la ligne de chemin de fer.

Si un accord de principe de la commune est donné, ORANGE pourra faire des études complémentaires, définir l'intérêt de cette installation pour l'amélioration de la couverture du réseau et alors demander un accord définitif à la commune.

Le Conseil municipal, après lecture, accepte la signature de cet accord de principe.

Une information sera faite auprès des habitants, qui pourront émettre un avis soit via le site internet soit en mairie.

➤ **Point sur le raccordement au réseau d'eau potable**

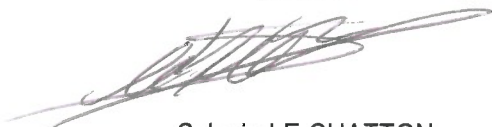
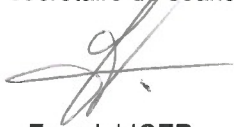
Sylvain LE CHATTON informe le Conseil des réponses des habitants : 15 habitations sur 18 ont fait la demande officielle du raccordement.

Il a été décidé d'envoyer une lettre en recommandée AR aux 3 foyers n'ayant pas répondu.

➤ **Opération brioches**

Fabienne MAHÉ informe le Conseil, qu'à la suite de la vente des brioches, il a été versé un chèque de 200 € à l'association APEI, et, remercie les participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 21 h 58

<p>Le Maire</p>  <p>Sylvain LE CHATTON</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Franck LIGER</p>
---	--